



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 20 SEPTEMBRE 2021**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :  
le 14/09/2021

Affichage du Compte-Rendu Sommaire  
et affichage intégral :  
le 27/09/2021

**Délibération n° D-2021-305**

Rue des Charmettes - AY n°601 - Déclassement du domaine  
public d'une parcelle de terrain

**Président :**

**MONSIEUR JÉRÔME BALOGE**

**Présents :**

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Bastien MARCHIVE, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Yamina BOUDAHMANI, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Gerard LEFEVRE, Madame Aurore NADAL, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Eric PERSAIS, Monsieur François GUYON, Madame Lydia ZANATTA, Madame Ségolène BARDET, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Mélina TACHE, Monsieur Hervé GERARD, Madame Noélie FERREIRA, Monsieur David MICHAUT, Madame Aline DI MEGLIO, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Baptiste DAVID, Monsieur François GIBERT, Madame Cathy GIRARDIN, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Madame Elsa FORTAGE, Monsieur Yann JEZEQUEL.

**Secrétaire de séance :** Thibault HEBRARD

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Monsieur Michel PAILLEY, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGE, Madame Jeanine BARBOTIN, ayant donné pouvoir à Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, ayant donné pouvoir à Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Madame Florence VILLES, ayant donné pouvoir à Madame Rose-Marie NIETO, Madame Stéphanie ANTIGNY, ayant donné pouvoir à Monsieur Nicolas VIDEAU

**Excusés :**

Madame Fatima PEREIRA.

**Direction de la Réglementation et de l'Attractivité Urbaine**

**Rue des Charmettes - AY n°601 - Déclassement du domaine public d'une parcelle de terrain**

Monsieur Bastien MARCHIVE, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente

Sur proposition de Monsieur le Maire

Dans le cadre de l'aménagement de la rue des Charmettes, il était prévu la création d'un trottoir qui n'a pas été réalisé à ce jour.

Cette bande de terrain concernée était constituée de plusieurs petites parcelles.

Un propriétaire riverain a demandé et obtenu courant 2020 la cession à son profit des parcelles jouxtant sa propriété.

Le propriétaire riverain de la parcelle restante a sollicité la cession de cet espace à son profit.

Cette parcelle cadastrée section AY n°601 pour 4 m<sup>2</sup> n'est d'aucune utilité pour la circulation des véhicules, ni pour la collectivité, et peut ne plus correspondre aux critères de la domanialité publique.

Il y a donc lieu de constater la désaffectation à l'usage public de cet espace, et de le déclasser du domaine public pour qu'il soit intégré dans le domaine privé de la commune, puis cédé au propriétaire riverain.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- prononcer la désaffectation et le déclassement du domaine public de cette surface de 4 m<sup>2</sup> cadastrée section AY n°601 afin qu'elle soit incluse dans le domaine privé de la Commune ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer toutes pièces nécessaires à cette évolution patrimoniale.

**LE CONSEIL  
ADOPTE**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour le Maire de Niort,  
**Jérôme BALOGE**  
L'Adjoint délégué

Signé

Bastien MARCHIVE

Commune : 79191  
Niort

Numéro d'ordre du document d'arpentage  
Document vérifié et numéroté le 07/03/2016  
Par **FRANCK TURFIN**  
Géomètre principal

Section : AY  
Feuille(s) : 01  
Qualité du plan : régulier <20/03/80  
Echelle d'origine : 1/1000  
Echelle d'édition : 1/250  
Date de l'édition : 15/01/2016

**MODIFICATION DU PARCELLAIRE CADASTRAL**  
D'APRES UN EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL (DGFiP)

Cachet du rédacteur du document :  
ORDRE DES GEOMETRES-EXPERTS  
RÉGION DE POITIERS  
**Frédéric BERTHOME**  
Géomètre-Expert  
26-30, Avenue de Paris  
NIORT - Tél. 05 49 17 24 90  
GEO 3D SARL

**CERTIFICATION**  
(Art. 25 du décret n° 55 471 du 30 avril 1955)  
Le présent document, certifié par les propriétaires soussignés (3) a été établi (1) :  
A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau ;  
B - En conformité d'un piquetage affectué sur le terrain ;  
C - D'après un plan d'arpentage ou de bornage, dont copie ci-jointe, dressé le 09-09-15 par M Frédéric BERTHOME géomètre à NIORT.  
Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées au dos de la chemise 6463.  
A , le

Document dressé par  
**BERTHOME FREDERIC**  
à NIORT  
Date 15/01/2016  
Signature :

(1) Rayer les mentions inutiles. La formule A n'est applicable que dans le cas d'une esquisse (plan rénové par voie de mise à jour), dans la formule B les propriétaires peuvent avoir effectué eux-mêmes le piquetage.  
(2) Qualité de la personne agréée (géomètre expert, inspecteur, géomètre ou technicien agréé du cadastre, etc...)  
(3) Préciser les noms et qualités du signataire s'il est différent du propriétaire (mandataire, avoué représentant qualité de l'autorité expropriant).

